



Mars 2019



Sommaire



▪ Le mot du Maire	p3
▪ La cérémonie des vœux	p4
▪ Compte Rendu des réunions du Conseil	p 5 à p 8
▪ Les concours maisons illuminées et fleuries	p 9
▪ La maison du Père-Noël	p 10
▪ La Foire aux Poulains	p 11 à p 13
▪ Le repas des Aînés	p 14
▪ Le CCAS	p 15
▪ Les travaux dans la commune	p 16
▪ L'école Jules Verne	p 17 à p 19
▪ L'apéro Wittois	p 20
▪ La vie associative	p 21 à p 35
▪ Infos Pratiques	p 36
▪ Assistantes maternelles	p 37
▪ Calendrier de collecte	p 38 à p 40
▪ Commerçants et entrepreneurs	p 41
▪ Etat Civil	p 42
▪ Calendrier des Fêtes	p 43

Rappel des coordonnées de la Mairie

Tél : 03.21.39.06.70

11 RD 943 62120 WITTES

Email : mairiedewittes@wanadoo.fr

Site : www.mairie-wittes.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi (sauf le mercredi) : 14 h 00 – 18 h 00





MOT DU MAIRE



Chères Wittoises, chers Wittois,

Dès mon arrivée au poste de maire en 2016, j'ai pris l'engagement de communiquer en toute transparence sur les affaires en cours de notre commune. Outre, les panneaux d'affichage, le site internet, vous profitez de la parution de ce bulletin municipal de début d'année pour vous transmettre les éléments qui vous permettront d'appréhender avec précision les avancées sur les projets communaux.

Le conseil municipal a renoué avec l'investissement et les projets, un pari sur l'avenir !

Les travaux de la cantine et de la médiathèque ont commencé au mois d'octobre, et devraient être terminés fin août, pour une ouverture à la rentrée de septembre 2019.

Ces deux structures sont prévues pour donner un attrait supplémentaire à l'école de Wittes. L'école est le centre d'attractivité d'une commune. Une commune sans école est une commune sans vie !

La médiathèque sera là pour vous apporter un accès à la culture et à l'informatique. En effet, de plus en plus de démarches se font par le biais d'internet (les impôts, cartes grises...). Tout le monde n'y a pas accès et/ou cela semble trop compliqué !

Nous vous apporterons ces services pour que nous soyons tous traités sur un pied d'égalité vis-à-vis de l'administration, qui s'éloigne de plus en plus de ses habitants.

Les travaux de la rue du Cornet vont démarrer cet été, avec le remplacement de la canalisation d'eau potable qui est en mauvais état. Ensuite la réfection et les aménagements commenceront avec la première tranche de la mairie au lotissement des prés fleuris. Un cheminement piéton et des aménagements seront réalisés pour une sécurité accrue. Bien sur, ces travaux engendreront des désagréments pour les riverains. Pour cela je vous demande beaucoup de patience.

Nous continuerons nos investissements pour donner à notre commune un attrait, pour le développement tant économique que démographique.

Je souhaite rester dans une commune rurale avec toutes les commodités du monde urbain.

L'équipe municipale et moi-même restons à votre entière disposition.

Pascal DANVIN

Cérémonie des Voeux le 19 Janvier 2019



1 - PV DE LA SEANCE DU 24 JUILLET 2018

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2 - SUBVENTIONS 2018

Le Conseil Municipal vote l'attribution des subventions pour l'année 2018 comme suit:

Aides aux associations wittoises		Aides aux associations non wittoises	
		JSP LUMBRES	50.00 €
USW	1 000.00 €	ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE	80.00 €
COMITE DES FETES	3 000.00 €	ADEP	50.00 €
LOISIRS WITTES	1 000.00 €	APARDE	50.00 €
CLUB DES AINES	350.00 €	SECOURS POPULAIRE Français	50.00 €
SOCIETE DE PECHE LA WITTOISE	0.00 €	SECOURS CATHOLIQUE	50.00 €
OCCE ECOLE JULES VERNE	450.00 €	EQUIPE SAINT VINCENT	50.00 €
ANCIENS COMBATTANTS	250.00 €	CROIX ROUGE FRANCAISE	50.00 €
PLACE AUX MOMES	1 350.00 €	CŒUR TOUJOURS	50.00 €
		LE SOUVENIR Français	30.00 €
		LES CLOWNS DE L'ESPOIR	50.00 €
		PEP 62	50.00 €
TOTAL	7 400.00 €	TOTAL	610.00 €

3 - NOUVELLES ADHESIONS AU SIDEN-SIAN

COMITES SYNDICAUX DES 13 NOVEMBRE ET 12 DECEMBRE 2017, 30 JANVIER ET 26 JUIN 2018

Le Conseil Municipal accepte les adhésions au SIDEN-SIAN du Syndicat des Eaux d'HINACOURT, GIBERCOURT et LY FONTAINE (Aisne), des communes de FLESQUIERES (Nord), PIGNICOURT (Aisne), HAMBLAIN LES PRES (Pas-de-Calais), PLOUVAIN (Pas-de-Calais), de l'Union Syndicale des Eaux (Nord), des communes de BERTRY (Nord), BOURSIES (Nord), MOEUVRES(Nord), MAUROIS (Nord), DOIGNIES (Nord)

4 - TRAVAUX COUR DE LA MAIRIE

Devis de l'APRT pour remise en état du revêtement de l'accès et de la cour de la mairie : 1 736.00 € (main d'œuvre) - Restera à charge les matériaux - l'outillage est fourni par l'APRT.

Ces travaux seront programmés en 2019

5 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT - RUE DU CORNET, RUE DE L'EGLISE ET RUE DE CASSEL - RD 197e1 - MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE VRD

Le Conseil Municipal décide de programmer à partir de 2019 et années suivantes des travaux de borduration, trottoirs et assainissement des eaux pluviales : rue du Cornet, rue de l'Église et rue de Cassel : RD 197e1.

Le Conseil décide également de confier la maîtrise d'œuvre VRD à INGEO

6 - QUESTIONS DIVERSES

- Sont retenus les traiteurs suivants :
 - * PAVY pour le repas du 11 novembre
 - * NATHALIE PASSION SAVEUR pour le repas des aînés

-Un miroir de rue sera installé à la sortie de l'étang de Cohem

-Poste d'Adjoint Technique : 24 CV ont été reçus - 3 sont sortis du lot - La personne retenue débutera au 1er décembre 2018.

- Reste encore à poser les panneaux confectionnés par le CMEJ aux alentours de l'école.

1 - PV DE LA SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2018

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2 – DEMISSION

Le Conseil Municipal prend acte de la démission de Monsieur Cédric HURTEVENT à compter du 12 octobre 2018.

3 - MISE A DISPOSITION DES BIENS DE LA COMMUNE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER SUITE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE "EAU"

Par délibération du Conseil Municipal de la Commune de WITTES en date du 13 mars 2017, le budget annexe "Eau" a été dissous au profit de la CAPSO. Aussi, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition établi contradictoirement avec la CAPSO ainsi que de passer toutes les écritures comptables utiles pour ces opérations de mise à disposition

4 - INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et considérant que l'assistance et les conseils du receveur sont nécessaires, décide d'attribuer à Monsieur Sébastien HUTEAU, Receveur, le taux maximum de l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982.

5 - PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE / VOLET SANTE. MANDAT ET ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION DU CENTRE DE GESTION DU PAS-DE-CALAIS

Le Conseil Municipal décide :

- d'adhérer à la convention de participation telle que mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais, à compter du 1^{er} janvier 2019, pour une durée de 6 ans et prend acte des conditions d'adhésion fixées par celles-ci
- de participer au financement des cotisations des agents pour le volet santé
- de fixer le montant unitaire de participation de la collectivité par agent et par mois à compter du 1^{er} janvier 2019 comme suit :
Montant en euros : 20.00 € brut

6 - PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE / VOLET PREVOYANCE. MANDAT ET ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION DU CENTRE DE GESTION DU PAS-DE-CALAIS

Le Conseil Municipal décide :

- 1°) d'adhérer à la convention de participation telle que mise en œuvre par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Pas de Calais, à compter du 1^{er} janvier 2019, pour une durée de 6 ans et prend acte des conditions d'adhésion fixées par celles-ci.
- 2°) de participer au financement des cotisations des agents pour le volet Prévoyance
- 3°) de fixer le montant unitaire de participation de la collectivité par agent et par mois à compter du 1^{er} janvier 2019 comme suit :
Montant en euros : 5.00 € brut

7 - AUTORISATION D'ABSENCE SPECIALE ACCORDEE AU PERSONNEL FEMININ A L'OCCASION D'UNE GROSSESSE

Le Conseil Municipal, décide d'attribuer au personnel communal féminin une autorisation d'absence spéciale à l'occasion d'une grossesse.

Cette absence spéciale est définie comme suit :

- Attribution : 1 heure par jour à compter de la fin du premier trimestre

- Modalités d'application : cette heure sera répartie en une ou plusieurs fractions selon la nécessité du service.

8 – RGPD

Monsieur Le Maire rappelle que le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD) a été adopté le 14 avril 2016. Il est le socle de la réglementation applicable en matière de données personnelles. Son application en droit français a été adoptée par les députés le 13 février 2018.

L'ensemble des administrations et entreprises utilisant des données personnelles sont tenues de s'y conformer à compter du 25 mai 2018.

Il en découle l'obligation :

- de nommer un délégué à la protection des données, le DPD,
- d'établir une cartographie de tous les traitements, flux et circuits de données personnelles,
- de mettre en place un plan d'actions pour mettre en conformité les traitements qui ne le sont pas,
- de tenir à jour un registre des traitements.

La CNIL effectuera un contrôle à postériori. Cela induit que les collectivités devront être en mesure de prouver à tout moment :

- que tout est mis en œuvre pour garantir la vie privée des usagers et des agents,
- qu'elles se trouvent en conformité avec le RGPD.

En cas de manquements, le texte prévoit des amendes et sanctions administratives et pénales très lourdes.

Cette mise en conformité va générer de fortes charges de travail ainsi qu'un coût conséquent, selon les devis recueillis. En outre les collectivités ne disposent pas toutes des moyens tant financiers qu'humains, nécessaires à ces travaux.

La mutualisation de cette démarche semble être un moyen pertinent d'optimiser les compétences requises et les coûts générés. Le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Pas-de-Calais propose de mutualiser ses ressources ainsi que son Délégué à la Protection des Données.

Le Conseil Municipal autorise donc Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais et tous actes afférents à ce projet.

9 - PROJET DE DELIBERATION POUR LA MISE EN PLACE DU RIFSEEP

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer au personnel communal à compter du 1er janvier 2019 le Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Ce régime indemnitaire est composé :

-de l'Indemnité de Fonctions de Sujétions et d'Expertise (IFSE) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale. Cette indemnité repose, d'une part sur une formalisation précise de critères professionnels et d'autre part sur la prise en compte de l'expérience professionnelle. Cette indemnité est liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle. Elle sera versée mensuellement.

-du Complément Indemnitaire Annuel qui est lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir. Il fera l'objet d'un versement en une seule fois et ne sera pas reconductible automatiquement d'une année sur l'autre.

communs,

- autoriser le Maire à signer l'avenant correspondant pour chaque service commun et à accomplir toutes les formalités nécessaires.

10 - CAPSO - SERVICES COMMUNS - MODIFICATION DES MODALITÉS DE FACTURATION

La CAPSO propose à ses communes membres des prestations sous la forme de services communs :

- instruction des autorisations du droit du sol, contrôle des autorisations du droit du sol,
- assistance à maîtrise d'ouvrage aux communes rurales,
- transports occasionnels,
- voirie/fauchage/espaces verts,
- paie.

A ce jour, ces prestations sont facturées au moyen d'un titre transmis aux communes concernées.

Pour optimiser l'intégration fiscale de la communauté, il est proposé de régler le montant de ces prestations par le biais des attributions de compensation.

Les communes adhérentes à ces services sont invitées à délibérer pour valider ce principe et autoriser le Maire à signer l'avenant correspondant.

La date d'effet est fixée au 1er janvier 2019 sur la base de l'année 2018 qui constitue l'année de référence.

Le Conseil Municipal décide :

- valider le principe d'affectation des attributions de compensation pour le règlement des coûts d'utilisation des services communs,
- autoriser le Maire à signer l'avenant correspondant pour chaque service commun et à accomplir toutes les formalités nécessaires

11 - INFORMATIONS DIVERSES

- L'hôtel d'entreprise devrait être prochainement à vendre. Le Conseil valide le principe d'achat par la commune à la CAPSO.

- Contrats aidés : A la demande de Monsieur le Trésorier Municipal et afin de régulariser la situation, Monsieur le Maire rappelle que plusieurs emplois CUI CAE et aujourd'hui PEC ont été créés au sein des effectifs communaux sans délibération.

Le Conseil Municipal, ouï ce qui précède et après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement de ces contrats "d'insertion professionnelle" en tant que de besoin selon les nécessités des services municipaux.

- La subvention au titre des amendes de police a été accordée pour les travaux de la rue du Halage pour la somme de 5 295.00 €
- Cadeau offert par la Municipalité à l'occasion d'un mariage. Ce sujet est en cours de réflexion.

12 - DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE AU TITRE DU PROGRAMME 2019 DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES POUR LA MAINTENANCE DES RD EN MILIEU URBAIN POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RD 197E1.

Monsieur le Maire expose que le projet d'aménagement de la RD 197E1 en vue de procéder à des travaux d'assainissement pluvial, de borduration et de trottoirs et dont le coût prévisionnel s'élève à 372 653.00 € HT soit 447 183.60 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de l'Accompagnement des Partenaires pour la Maintenance des Routes Départementales en Milieu Urbain.

Ce projet pourrait débuter fin 2019 (1ère tranche).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter le département au titre de la MMU pour l'année 2019.

13 - DECISION MODIFICATIVE N° 1/2018

Le Conseil Municipal décide de modifier les crédits au budget comme suit :

Article/Chap.	Désignation	Section	Sens		
Montant voté					
2031/041	Frais d'études	Investissement	Recette		3 495.00 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales			3 495.00 €		
2151/041	Réseaux de voirie		Investissement	Dépense	135.00 €
2313/041	Immobilisations en cours		Investissement	Dépense	3 360.00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales			3 495.00 €		

14 - QUESTIONS DIVERSES

- DIF : Monsieur le Maire donne quelques informations concernant le Droit Individuel de Formation pour les élus.

- Le Conseil Municipal soutient la Fondation 30 Millions d'Amis pour faire interdire la présence d'animaux sauvages dans les cirques et faire privilégier les cirques sans animaux.

- Les panneaux fabriqués par les membres du CMEJ vont être posés prochainement aux abords de l'école.

Lors de la cérémonie des Vœux, les participants aux Maisons fleuries et aux maisons illuminées ont été récompensés.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

CLASSEMENT :

- 1^{er} M. Jérôme CAMPAGNE
- 2^{ème} { M. Jean-Luc LESECQ
Mme Marie-France MERCIER
- 3^{ème} Mme Elisabeth LEVY
- 4^{ème} { Mme Charlotte LECLERCQ
Mme Martine CLERBOUT
- 5^{ème} M. Maurice BERGER
- 6^{ème} M. André VIEILLARD
- 7^{ème} M. Yanis CARPREAU



CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

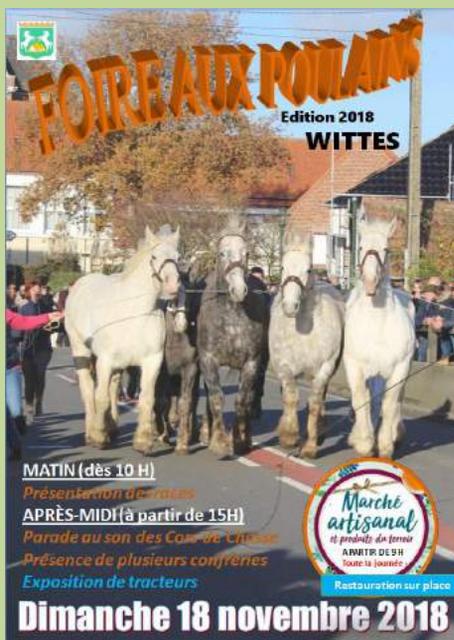
CLASSEMENT

- 1^{er} M. Jean-Luc LESECQ
- 2^{ème} Mme Brigitte PRUVOST
- 3^{ème} Mme Patricia SEGOND
- 4^{ème} M. Jérôme CAMPAGNE
- 5^{ème} M. Nicolas DUCHATEAU
- 6^{ème} M. Laurent LEVY
- 7^{ème} M. André VIEILLARD
- 8^{ème} M. Yanis CARPREAU
- 9^{ème} Mme Christine BART
- 10^{ème} Mme Cindy CLERY
- 11^{ème} Melle Louise POIRIEZ



Après 4 ans d'absence, **la maison du Père-Noël** a ré ouverte ses portes les dimanches de décembre 2018 au 12 rue du halage, chez M. Camille MARTEL et M. Jérôme DELVAL. De nombreuses personnes (2000 environ) se sont déplacées pour contempler les illuminations. Une grande nouveauté cette année, une photo avec le père Noël était proposée.





La Foire aux Poulains a encore remporté un vif succès le dimanche 18 novembre 2018.

Cette année encore, les différentes races étaient présentes : les poneys, les ânes, les traits du Nord, les boulonnais et les chevaux de selle.

Concernant le marché artisanal, 40 exposants proposaient leurs produits artisanaux dans la salle Louis Vicart à partir de 9 h le matin jusque 18 h.



LE MATIN
EXPOSITION DE CHEVAUX
PRÉSENCE DES CENTRES EQUESTRES



Le matin, les visiteurs peuvent découvrir les anciens tracteurs qui sont exposés rue du Cornet .



Le maréchal Ferrant, Jean Sébastien HOUVENAGEL répond chaque année. Le public peut découvrir son savoir-faire



PRÉSENCE DES CONFRERIES
Du Poireau, Du Cresson,
de l'échalote
Et
Des Trompes de Chasse

NOUVEAUTÉS 2018



SCULPTEUR DE BALLONS :
PLANETE SUCREE

PHOTOS:
Mme Emilie SCOTEE

EXPOSITION DE PHOTOS :
Océane



Les personnes désirant prendre une photo avec le boulonnais devaient se rendre au fond du parking et avaient la possibilité d'obtenir leur photo immédiatement.



A partir de 15 h sur la route Départementale, le public peut apprécier le défilé des calèches et le défilé des chevaux.





Les participants du matin et les éleveurs de la parade sont récompensés à la salle Louis Vicart par le Conseil Municipal accompagné du CMEJ.



Un grand merci aux bénévoles, clients, fournisseurs et au Département pour avoir contribué à la réussite de la Foire aux Poulains.



Mme Marie Christine Darques, commentatrice de la Foire aux Poulains accompagnée de ses deux nièces, Mme Alice DECOOPMAN et Mme Catherine VANDAELE, animent la foire.

Chaque année, nous recherchons activement des bénévoles pour la Foire aux Poulains. Leur aide est très précieuse et contribue à la réussite de cet événement. Aussi si vous êtes intéressés pour intégrer le groupe des bénévoles, vous pouvez vous inscrire au secrétariat de la mairie ou par téléphone au 03.21.39.06.70.

**LA PROCHAINE
FOIRE AUX POULAINS
AURA LIEU LE
17 NOVEMBRE 2019**





**PROCHAIN
REPAS DES AÎNÉS
13 OCTOBRE 2019**

BALADE AU FIL DE L'EAU

Le CCAS a organisé le samedi 7 juillet 2018, une balade à bord du bateau « l'évasion » en direction de Saint-Venant. Des visites du parc et des jardins du manoir de la peylouse étaient programmées pour l'après-midi. La sortie était proposée aux Wittois et non Wittois avec un tarif préférentiel pour les aînés de plus de 65 ans et les enfants de moins de 12 ans.





Transformation du coq pour adaptation du paratonnerre



Installation du panneau d'affichage



Destruction du vieux hangar technique



Installation des jeux enfants au lotissement la Clé des Champs



Aménagement du trottoir de la mairie à la sortie du village



Pose d'un ralentisseur rue de l'église



Rue du Halage stationnement pompiers



Pose de nouveaux supports drapeaux Monument Polonais



Démontage des pavés, remplissage de béton, dans la rue de l'église



Création d'un chenil

ECOLE



Installation d'un escalier pour accéder au grenier



Installation d'un couvre mur



PROJET CANTINE BIBLIOTHÈQUE

Les travaux ont commencé avec un peu de retard (fin novembre), ce qui va décaler l'ouverture des bâtiments au mois de septembre 2019 pour la rentrée des classes.



ECOLE JULES VERNE DE WITTES



Les nouvelles inscriptions pour la rentrée 2019-2020 peuvent être reçues dès à présent en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Pièces indispensables à fournir :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile pour les nouvelles familles arrivées dans la commune
- la copie du carnet de vaccinations à jour



Les enfants désireux d'aller à la cantine doivent **obligatoirement** remettre un ticket la veille au matin. **(Les commandes de repas doivent être passées la veille avant 10 heures.)**

- le lundi pour le mardi
- le mardi pour le jeudi
- le jeudi pour le vendredi
- le vendredi pour le lundi suivant

Les tickets de cantine sont en vente au secrétariat de la mairie moyennant la somme de 3.10 € le repas .

Accueil Garderie



Les enfants désireux d'aller à la garderie doivent obligatoirement remettre leur(s) ticket(s) à la personne responsable.

Aucun enfant ne sera accepté sans ticket et inscription obligatoire pour la garderie du soir (au plus tard prévenir le matin pour le soir).

Toute demi-heure commencée est due dans son intégralité.
Les tickets de garderie sont en vente au secrétariat de la mairie moyennant la somme de 0.70 € le ticket pour ½ heure.



PERMIS PIETON



SORTIE A BERGUES



Fête de l'école
Jules Verne
Le 23 juin 2018



Remise des prix
Par le Conseil Municipal



2019
La Fête de
l'école
22 JUIN



L'APÉRO WITTOIS

La Commune de WITTES
organise une troisième édition
de l' Apéro Wittois le

Vendredi 17 mai 2019, de 19h à 21h
à l'Etang de Cohem

Amenez un petit quelque chose à grignoter et une boisson.
Profitez d'un moment de convivialité avec d'autres habitants
dans un lieu champêtre.

Ouvert à tous!



Associations

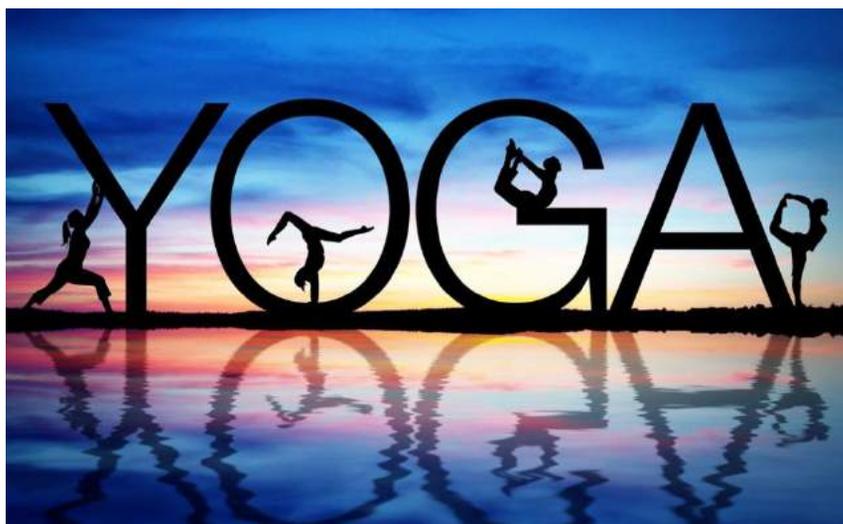
<i>Président</i>	<i>Adresse</i>	<i>Lieu d'exercice</i>	<i>Téléphone</i>
Mme Brigitte FAUCON	⇒ Culture et Détente Wittoise (yoga) 15 rue du Cornet 62120 Wittes	Salle communale	Wittes.infoyoga@orange.fr 03.21.39.25.17
Mme Isabelle FASQUELLE	Sport canin wittois (Agility) 7 rue d'en bas 62260 AMETTES	Etang de Cohem	06.13.25.38.62 03.21.95.12.46 (M. HORNOY) ou 06.73.55.77.21 Site : scwittes.net
M. Florent VOLPOET	Union Sportive Wittoise (tennis de table) 5 rue du Cornet 62120 WITTES	Salle Louis Vicart	06.24.73.58.65 Florent.volpoet@gmail.com Site du club : uswittes.free.fr
M. Bruno CLERBOUT	La Wittoise (pêche) 34 rue de Cohem 62120 WITTES	Etang de Cohem	03.21.93.06.84 (M. Bruno CLERBOUT) 06.12.38.69.29
Mme Sandrine RIQUET	Comité des fêtes 8 rue du halage 62120 WITTES		06.12.85.11.67 Facebook : Wittes en Fête
M. Bernard HERMANT	Club Rencontre Wittois (Aînés) Route de Garlinghem 62120 AIRE SUR LA LYS	Salle communale	03.21.39.26.52 (Mme Ghislaine BRIEZ (6 rue des Poteries)
Mme Carole LEGRAND	Loisirs Wittes 110 rue de Cohem 62120 WITTES		Facebook : Loisirs Wittes 06.85.87.19.65
M. Philippe LEMETTRE	Histoire et Souvenir Wittois 18 rue des Près Fleuris Wittes		06 .28.20.46.38
Mme Charlotte LECLERCQ	Place aux mômes -(Parents d'élèves) 23 la Clé des Champs 62120 WITTES		06.20.17.51.84 Facebook : place aux mômes Wittois

CULTURE ET DETENTE WITTOISE
La Responsable : Mme FAUCON
15 rue du Cornet 62120 Wittes
Tél : 03.21.39.25.17
Wittes.infoyoga@orange.fr



**LE 3 ÈME DIMANCHE DE
CHAQUE MOIS
SALLE COMMUNALE
46 RUE DU CORNET**

8 producteurs locaux et commerçants animent le marché exclusivement bio.



77 adhérents

Les cours sont dispensés par Mme Brigitte LEBLEU

3 SÉANCES
LE LUNDI
16 h 35 à 17 h 35
17 h 50 à 18 h 50
19 h 05 à 20 h 05
SALLE COMMUNALE

Pour le maintien des 3 cours
10 personnes à la 1^{ère} séance



SPORT CANIN WITTOIS
ÉCOLE DU CHIOT | ÉDUCATION | AGILITY | CHIEN VISITEUR | OBÉRYTHMÉE



03.21.95.12.46

www.scwittes.net

Présidente : Mme Isabelle FASQUELLE



Découvrez le Sport Canin Wittois

Le Sport Canin Wittois est un club canin composé de bénévoles passionnés, spécialistes de différentes disciplines ou activités canines.

Chaque semaine, le club est heureux de vous accueillir sur les terrains et de vous apporter des astuces, des conseils, et de vous voir évoluer avec vos compagnons à la fois dans la discipline que vous avez choisie, et dans la relation qui vous unit.

Le club est membre du club « Saint Hubert du Nord », affilié à la Société Centrale Canine.

Pourquoi choisir le SCWittois ?

En arrivant à proximité du club, ce qui étonne généralement les personnes qui viennent pour la première fois, c'est le calme, le silence, très peu d'aboiements, l'absence de cris, d'ordre, et de stress.

Votre club a choisi depuis plus de 10 ans déjà de baser l'enseignement de tous ses cours sur une approche moderne.

Vous y recevrez également des conseils tenant compte des dernières connaissances en comportement et en éducation.

La compréhension de votre chien ainsi que les conseils que vous recevrez au SCW sont la garantie de cette relation que vous recherchez.

Infos pratiques :

Disciplines : école du chiot, éducation, agility, chiens visiteurs et obérythmée

Lieu : Le club se situe à Wittes (62120), à côté de l'étang de Cohem

Jour des cours : essentiellement le samedi

Site web : www.scwittes.net (tout ce qu'il faut savoir sur les horaires, les tarifs, et le détail des disciplines)

Contact :

par mail à contact@scwittes.net

via notre page Facebook - Sport Canin Wittois

par téléphone : 03.21.95.12.46

S'il s'agit de votre première venue au club, n'hésitez pas à nous contacter afin de convenir d'un premier rendez-vous.



CONCOURS AGILITY

Le Sport Canin Wittois organise son concours d'agility annuel le **dimanche 23 juin 2019**.

Le concours se déroulera toute la journée, **en extérieur, au Sport Canin Wittois** (à côté de l'étang de Cohem, Wittes).

Nous accueillerons des équipes venant de toute la région du Nord-Pas-de-Calais, et aussi de Picardie, d'Ile de France et de Belgique.

C'est l'occasion de voir évoluer des équipes maîtres/chien sportives, complices, plus ou moins aguerries.

Buvette et restauration rapide sur place.



23

USW Tennis de Table

Site : uswittes.free.fr

Facebook : US Wittes Tennis de Table



L'U.S. Wittes Tennis de Table est un club convivial où l'on pratique le tennis de table en loisir comme en compétition. Nous vous accueillons à la salle Louis Vicart lors des entraînements :

- **Mardi de 17h30 à 20h30**
- **Vendredi de 18h00 à 20h30**

Un entraîneur (brevet d'état) du comité départemental dirige l'entraînement des jeunes le mardi. Toutes les catégories d'âge y sont représentées : de la section « baby ping » à partir de 5 ans aux adolescents de 18 ans.

Le club dispose de 6 équipes adultes et 2 équipes jeunes. Suite aux excellents résultats de la première phase 2018/2019, 4 équipes (une R1, une R2 dames, une R3 et une R4) défendront les couleurs du club au niveau régional !

L'équipe 1 accède à la Régionale 1, une première dans l'histoire du club !



Nous organisons également notre tournoi régional le mercredi 8 mai 2019. Il réunit chaque année plus d'une centaine de joueurs provenant de toute la région des Hauts de France. Vous êtes les bienvenus à venir découvrir notre sport pendant cette journée de compétition.

Le tennis de table wittois, c'est aussi une équipe de bénévoles qui œuvre pour que chacun puisse pratiquer le tennis de table en toute convivialité et sportivité :

**Président : Florent VOLPOET
Trésorière : Ludivine DELPIERRE
Trésorier adjoint : Thierry NOURY
Secrétaire : Thierry RIQUET
Secrétaire adjoint : Yannick DELPIERRE
Membre : Jean-Michel BRUGE**

L'USW compte une équipe féminine depuis cette saison.

Lizzie CARPREAU, petite pépite du club, fait partie des meilleures joueuses de la région dans sa catégorie.



VENTE DES CARTES DE PÊCHE

Dimanche 17 et 24 février de 9H30 à 12H00
Samedi 2 mars de 9 H30 à 12H00
En vente au bureau de la société



Calendrier, horaires d'ouverture et de fermeture de la pêche à l'étang

La pêche sera ouverte du 03 Mars 2019 au 1^{er} Décembre 2019

Déversements de truites prévus les : 10 mars ; 24 mars ; 7 avril ; 21 avril ; 12 mai ; 26 mai ; 27 mai ; 9 juin (truites baguées) ; 8 septembre

Ouverture de l'étang :

Horaires du 03 mars au 31 mai : 07h00 à 20h00

Horaires du 1er juin au 31 août : 06h00 à 22h00

Horaires du 1er septembre au 1^{er} Décembre : 07h00 à 20h00

Concours aux poissons blancs (règlement à l'inscription, auprès des gardes) dimanche 23 juin 2019

Ouverture pêche au carnassier : Dimanche 05 mai 2019

Pêche de nuit à la carpe : 17 juin ; 1 juillet; 15 juillet; 5 août et 19 août (règlement à l'inscription, auprès des gardes Cf. tableau d'affichage à l'entrée de l'étang) La pêche de nuit est **strictement interdite** saufs aux dates données.

Tarifs des cartes

-Toute carte est personnelle et nominative.

- Les enfants de moins de 6 ans peuvent pêcher gratuitement à condition d'être accompagnés d'un adulte titulaire d'une carte annuelle.

- La carte annuelle blanc ne permet pas de pêcher les jours de déversement de truites.



	Du 03/03 au 01/12/2019 (Année complète)	Du 10/06 au 01/12/2019 (Demi-tarif)
Carte annuelle complète adulte	57.00€	
Carte annuelle complète – 14 ans	35.00€	
Carte annuelle blanc adulte	45.00€	30.00€
Carte annuelle blanc – 14 ans	30.00€	15.00€
Carte journalière	6.00€	
Carte journalière (déversement à truite)	13.00€	
Carte nuits à carpe	35.00€	
Nuit seule	8.00€	



NUIT A CARPE

Les pêcheurs de nuit à la carpe ne sont autorisés qu'aux dates données par le bureau de la société ces dates sont les samedis 15 et 29 juin, 13 et 27 juillet, 10 et 24 août, 14 septembre de 21h00 à 6h00.

Pour pouvoir y participer vous devez posséder votre permis annuel ou demi-tarif et un financement de 8 euros vous sera demandé pour chaque nuit.

Un tirage au sort des emplacements sera effectué à partir de 20h30 sur le parking.

Le règlement autorise **2 cannes** (moulinet ou canne) ; pour les batteries veuillez respecter vos distances avec la berge d'en face pour éviter tous conflits.



Présidente :
Mme Sandrine RIQUET
Trésorière :
Mme Séverine BLOT
Secrétaires :
Mme Sophie CARPREAU et
Mme Sandra NAVET



Plusieurs événements sont organisés par le Comité des Fêtes de Wittes :

Le Théâtre, le loto, la brocante, les soirées années 80 et Zumba. Cette année, les forains ne peuvent occuper le parking de la salle Louis Vicart, laissant la place aux travaux de la future cantine-médiathèque. Aussi, le Comité a décidé d'annuler la ducasse et de maintenir la brocante, qui se déroulera le **samedi 13 avril 2019 de 8 h à 15 h**, suivie d'une **soirée Magie** à la salle Louis Vicart.



Loto 30 mars 2019



Brocante 13 avril 2019

Soirée MAGIE
Le samedi 13 avril 2019



Président : M. Bernard HERMANT

Secrétaire : Mme Ghislaine BRIEZ

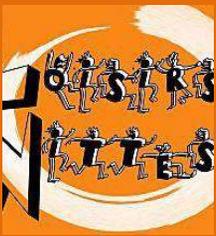
Tél : 06.31.30.23.46

Les membres du Club des Aînés Wittois se réunissent le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 à la salle communale, au 46 rue du Cornet à Wittes. Si vous souhaitez y adhérer, vous pouvez joindre Mme Ghislaine Briez sur son téléphone portable. La cotisation est fixée à 20 €.



27 juin 2019 : Repas Fête des Mères et des Pères
19 décembre 2019 : Goûter de Noël





Voici les Nouveaux Membres du Bureau de L'association Loisirs Wittes



Présidente : Mme LEGRAND Carole

Trésorière : Mme CORDIEZ Laurie

Secrétaire : Mme GALIEN Yvonnig



* **Ados** : Melle PENET Thya

Voici les Dates pour les Sorties qui auront lieu uniquement les Dimanches.

24 Février 2019 - ESCALADE (à partir de 5 ans) et TAHO LINAPARC (de 2 ans à 12 ans)

17 Mars 2019 - Musée H-N PARIS (en Bus)

21 Avril 2019 - DENNLYS PARC

26 Mai 2019 - PISCINE POPERINGE (BELGIQUE)

30 Juin 2019 - LOISINORD

28 Juillet 2019 - BAGATELLE

NOËL 29 décembre 2018



**13 Janvier 2019 –
BOWLING - KARTING**





Président : Philippe LEMETTRE

Secrétaire : Valentine GALLET

Trésorier : Thierry LEGRAIN

Adresse administrative : 18 rue des Près Fleuris 62120 WITTES

L'association des Anciens Combattants sous la Présidence de M. Paul MERCIER a souhaité évoluer en s'impliquant dans la création d'une autre, appelée « Histoire et Souvenir Wittois » qui a vu le jour le 20 décembre 2018 à l'Espace Culturel de la bibliothèque. Les nouveaux statuts ont été déposés en Sous-Préfecture.

« **Souvenir** » bien sûr pour préserver l'organisation des commémorations nationales des 11 novembre et 8 mai.

Les objectifs sont :

- ♦ Sensibiliser la population au rassemblement (jour férié pour devoir de mémoire)
- ♦ Aider les enseignants dans l'organisation des commémorations nationales
- ♦ Entretenir, développer les liens d'amitié et de paix existants avec les peuples européens en général, polonais en particulier.

« **Histoire** » pour organiser ponctuellement des réunions d'informations, d'échanges, de projections sur des thèmes historiques de tous ordres.

Les objectifs sont :

- ♦ Mise en valeur du patrimoine
- ♦ Sensibilisation à la généalogie
- ♦ Travail sur un thème historique impliquant enfants, adolescents et adultes
- ♦ Visites de sites historiques pour les familles intéressées
- ♦ Intervention de professionnels de l'histoire
- ♦ Organisation d'une fête annuelle sur un sujet historique choisi

Notre association est ouverte à tous. Elle est apolitique et respectueuse de toutes les opinions et pensées dans le pur respect des lois françaises de liberté d'expression. Son but est de rassembler non de diviser »

Si vous désirez devenir « Membre actif » de notre nouvelle association, il vous suffira d'être âgé de plus de plus de 15 ans (ou niveau lycée), de régler une cotisation annuelle de 15 €, de vous engager à participer aux réunions (3 par an), d'aider, sous quelle que forme que ce soit, à l'organisation des cérémonies et autres événements de l'Association.

Vous pouvez également devenir « Membre Bienfaiteur » en versant 10 € cette année puis 5 € chaque année (pas de convocations aux réunions).

Les cartes peuvent se retirer en mairie ou en prenant contact avec le Président de l'association, M. Philippe LEMETTRE au 06.28.20.46.38.

PLACE AUX MÔMES

Madame, Monsieur,
L'équipe de l'association « Place aux Mômes Wittois » vous remercie pour votre participation, votre investissement au sein de l'école. (Vente de cases, Brocante.....)

Sans votre aide, nous ne pourrions pas mettre en place nos nombreux projets : spectacle de Noël, carnaval, cirque,

Un bel esprit coopératif qui nous encourage dans notre démarche pour offrir aux enfants de l'école Jules Verne des activités périscolaires tout au long de l'année. Merci pour votre soutien.

En vous souhaitant une bonne et heureuse année 2019
L'équipe de place aux mômes Wittois

Événements à venir :

- Brocante des enfants le 3 mars 2019
- Carnaval des enfants de l'école Jules Verne
- Pâques des enfants de l'école Jules Verne
- Fête des écoles le 22 juin 2019



Vide Grenier en Janvier



Sortie à REIMS



Sortie au Cirque Novembre



Février 2018 CARNAVAL



Brocante des enfants en mars

Création d'objets de Noël par les enfants inscrits à l'activité à la salle communale pour la fête de Noël du 21 décembre 2018.

En janvier 2019, l'association a offert une télévision, divers jeux de société, un tapis de voitures ainsi qu'une petite cuisine pour la garderie.

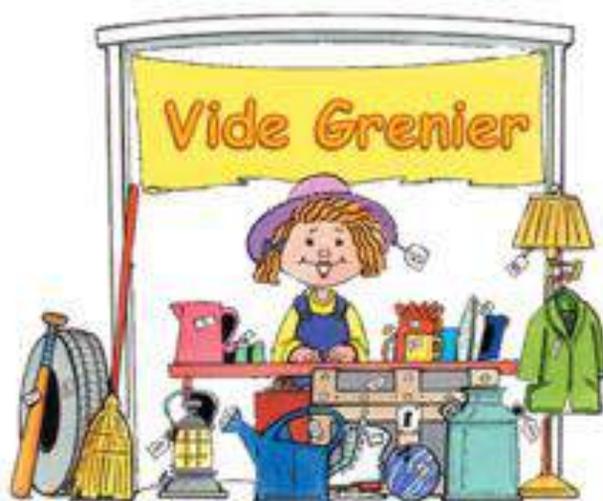




L'association « Place aux Mômes Wittois »

Organise

La brocante des enfants



LE DIMANCHE 3 MARS 2019

A partir de 8 h salle Louis Vicart

A Wittes

Réservation à partir du samedi 2 février à 9 h

Au 06.49.77.27.20



LOTO

Organisé par
LE COMITÉ DES FÊTES

SAMEDI 30 MARS 2019

Salle Louis Vicart

Ouverture des portes : 16 H 30

Début des jeux : 18 H 00

**2€ le carton
10€ les 6 cartons
20€ les 15 cartons**

**A GAGNER
BONS D'ACHATS
(20,30,40,50,60,300€)
ET
LOTS**



**Buvette et restauration sur place
Renseignements au
06.12.85.11.67**

IPNS



BRWittes en fêteCANTTE



3€
Les 3 M

Renseignements : 03.21.39.06.70 ou 06.74.74.27.69
Comité des Fêtes

WITTES
SAMEDI 13 AVRIL 2019

De 8 h à 15 h
Rue du Cornet

Restauration et buvette sur place

IPNS



SAMEDI 13 AVRIL 2019

SOIRÉE *Magie*

Salle Louis Vicart
À WITTES

A 19 H

Ouverture des portes à 18 h

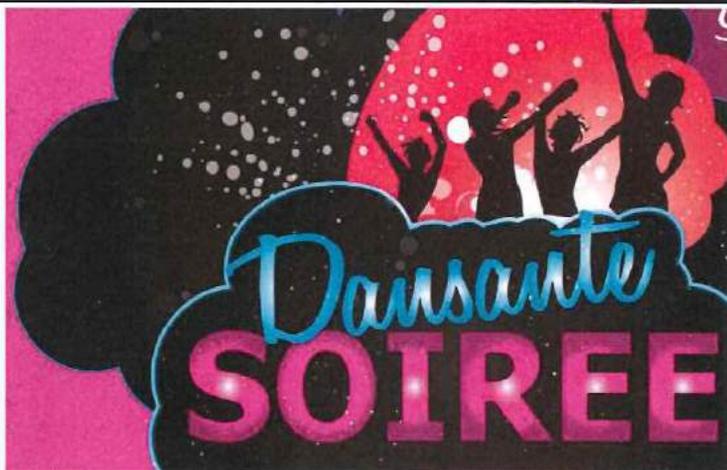
Billetterie
Sur place

Entrée

12 € Adulte

6 € Enfant

Les enfants scolarisés à Wittes bénéficieront d'un tarif préférentiel
Restauration et Buvette sur place



SOIRÉE DANSANTE
ANIMÉE PAR
LC SONORISATION
(A l'issue du spectacle)

Renseignements et Réservations au 06.20.44.64.33

IPNS



Le C.S.O (Clovis Sport Organisation) organise sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme et sous l'égide de l'Union Cycliste Internationale, le 25 mai dans notre commune la 38^{ème} édition « A travers les hauts de France ».

Cette course se décompose en trois étapes en ligne. Wittes est concernée par l'étape du 25 mai 2019, démarrant de Seclin et arrivant à BONNINGUES-LES-CALAIS.

Pour Wittes Le 25 mai 2019

Sortie Boeseghem	80,8	120,500	13:10	14:13	14:08	14:03
Carrefour à droite direction Wittes D157e	81,0	120,300	13:11	14:13	14:08	14:03
Entrée WITTES	82,4	118,900	13:12	14:15	14:10	14:05
Rétrécissement sur une voie sur le pont	82,5	118,800	13:13	14:15	14:10	14:05
Carrefour à droite D197e1 (Cne Aire sur la Lys)	82,6	118,700	13:13	14:16	14:10	14:05
Carrefour à gauche	82,8	118,500	13:13	14:16	14:10	14:06
STOP à gauche D943	83,9	117,400	13:15	14:17	14:12	14:07
Carrefour à droite D197	84,0	117,300	13:15	14:18	14:12	14:07

DEVENEZ BENEVOLE POUR LA 38^{ème} EDITION



24M²
25A⁰₁
26I⁹

Vous Avez plus de 18 ans, vous avez votre permis de conduire et vous souhaitez donner 1 heure de votre temps pour un événement sportif international qui traverse votre commune.

Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre à l'occasion de la 38^{ème} édition de la course cycliste internationale par équipe les 24, 25 et 26 mai 2019.

Cette course traverse votre commune le 25 mai 2019

Tous les renseignements auprès de votre mairie

Ou

niellen.philippe@orange.fr



La Fibre optique

La technologie du Futur

La fibre optique est opérationnelle dans la commune. Vous n'êtes pas obligés d'opter pour l'installation de la fibre dans votre logement. Aussi, elle sera obligatoire dans une dizaine d'années. D'autre part, plusieurs opérateurs s'offrent à vous et vous avez la liberté de choisir.

INFOS PRATIQUES



Le mardi de 14 h à 16 h à la bibliothèque municipale

**Prochaines permanences 2019 :
Changement**

- 14 mai
- 11 juin
- 10 septembre
- 8 octobre
- 12 novembre
- 10 décembre



Pour toutes demandes, échanges de containers, achat de composteur ou un container pour les végétaux, appelez le

0 800 676 053



**Adresse du site de la mairie :
www.mairie-wittes.fr**

Abonnez vous à la newsletter du site Mairie de WITTES - Cette action est nécessaire afin que vous puissiez recevoir les nouvelles informations de la Mairie (événements, infos travaux....)

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS



• Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



• Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



• Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » ; si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître aux organismes sociaux, à votre mairie, ou à votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.



• Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



• Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



• Évitez de détenir trop d'espèces; privilégiez les paiements par carte bancaire.



• N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



• Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



• Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



• Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



• Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr





♦ **Mme Claudine BRUGE** 52 rue de Cohem ☎ 03.21.95.94.59
Agrément à la journée pour 1 enfant de 2 à 10 ans et 3 enfants de 0 à 6 ans
(pas de places disponibles pour l'instant)

♦ **Mme Justine CALABRESE** 3 Chemin du Mont du Pil ☎ 06.37.68.24.37
Agrément à la journée pour 1 enfant de 2 ans à 18 ans et 3 enfants de 0 à 18 ans
(1 place disponible de 0 à 18 ans)

♦ **Mme Anaïs GIBELLO SACCO** 12 Rue du Marais ☎ 06.76.90.82.27
Agrément à la journée pour 1 enfant de 3 à 18 ans et 2 enfants de 0 à 18 ans
(pas de places disponibles pour l'instant)

♦ **Mme Anne-Françoise LEGRAND** 38 Rue du Halage ☎ 03.21.39.52.47
Agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 6 ans et 2 enfants de 2 à 10 ans
(pas de places disponibles pour l'instant)

♦ **Mme Elisabeth LEVY** 9 rue des Près Fleuris ☎ 03.21.39.27.65
Agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 6 ans et 2 enfants de 2 à 15 ans
(3 places disponibles)

♦ **Mme Sylvie LORIDAN** 77 rue de Cohem ☎ 03.21.39.46.71
Agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 6 ans et 1 enfant de 2 à 18 ans

♦ **Mme Danielle NOURY** 5 rue des Près fleuris ☎ 03.21.39.82.27
Agrément à la journée pour 2 enfants de 0 à 6 ans et 1 enfant de 2 à 10 ans
(Arrête son activité en avril)

MAM
Le Jardin
des P'tites Graines
à
WITTES

Facebook MAM Le Jardin des P'tites Graines
lejardindespitesgraines@gmail.com

☎ 07 83 60 59 85

Adresse :
33 rue de la Clé des Champs
62120 Wittes

Janvier		Fevrier		Mars		Avril		Mai		Juin	
Mardi	1	Vendredi	1	Vendredi	1	Lundi	1	Mercredi	1	Samedi	1
Mercredi	2	Samedi	2	Samedi	2	Mardi	2	Jeudi	2	Dimanche	2
Jeudi	3	Dimanche	3	Dimanche	3	Mercredi	3	Vendredi	3	Lundi	3
Vendredi	4	Lundi	4	Lundi	4	Jeudi	4	Samedi	4	Mardi	4
Samedi	5	Mardi	5	Mardi	5	Vendredi	5	Dimanche	5	Mercredi	5
Dimanche	6	Mercredi	6	Mercredi	6	Samedi	6	Lundi	6	Jeudi	6
Lundi	7	Jeudi	7	Jeudi	7	Dimanche	7	Mardi	7	Vendredi	7
Mardi	8	Vendredi	8	Vendredi	8	Lundi	8	Mercredi	8	Samedi	8
Mercredi	9	Samedi	9	Samedi	9	Mardi	9	Jeudi	9	Dimanche	9
Jeudi	10	Dimanche	10	Dimanche	10	Mercredi	10	Vendredi	10	Lundi	10
Vendredi	11	Lundi	11	Lundi	11	Jeudi	11	Samedi	11	Mardi	11
Samedi	12	Mardi	12	Mardi	12	Vendredi	12	Dimanche	12	Mercredi	12
Dimanche	13	Mercredi	13	Mercredi	13	Samedi	13	Lundi	13	Jeudi	13
Lundi	14	Jeudi	14	Jeudi	14	Dimanche	14	Mardi	14	Vendredi	14
Mardi	15	Vendredi	15	Vendredi	15	Lundi	15	Mercredi	15	Samedi	15
Mercredi	16	Samedi	16	Samedi	16	Mardi	16	Jeudi	16	Dimanche	16
Jeudi	17	Dimanche	17	Dimanche	17	Mercredi	17	Vendredi	17	Lundi	17
Vendredi	18	Lundi	18	Lundi	18	Jeudi	18	Samedi	18	Mardi	18
Samedi	19	Mardi	19	Mardi	19	Vendredi	19	Dimanche	19	Mercredi	19
Dimanche	20	Mercredi	20	Mercredi	20	Samedi	20	Lundi	20	Jeudi	20
Lundi	21	Jeudi	21	Jeudi	21	Dimanche	21	Mardi	21	Vendredi	21
Mardi	22	Vendredi	22	Vendredi	22	Lundi	22	Mercredi	22	Samedi	22
Mercredi	23	Samedi	23	Samedi	23	Mardi	23	Jeudi	23	Dimanche	23
Jeudi	24	Dimanche	24	Dimanche	24	Mercredi	24	Vendredi	24	Lundi	24
Vendredi	25	Lundi	25	Lundi	25	Jeudi	25	Samedi	25	Mardi	25
Samedi	26	Mardi	26	Mardi	26	Vendredi	26	Dimanche	26	Mercredi	26
Dimanche	27	Mercredi	27	Mercredi	27	Samedi	27	Lundi	27	Jeudi	27
Lundi	28	Jeudi	28	Jeudi	28	Dimanche	28	Mardi	28	Vendredi	28
Mardi	29			Vendredi	29	Lundi	29	Mercredi	29	Samedi	29
Mercredi	30			Samedi	30	Mardi	30	Jeudi	30	Dimanche	30
Jeudi	31			Dimanche	31			Vendredi	31		

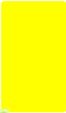
TRI SELECTIF

ORDURES MENAGERES

DECHETS VERTS

VERRE

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
Lundi	1	Jeudi	1	Dimanche	1	Mardi	1	Vendredi	1	Dimanche	1
Mardi	2	Vendredi	2	Lundi	2	Mercredi	2	Samedi	2	Lundi	2
Mercredi	3	Samedi	3	Mardi	3	Jeudi	3	Dimanche	3	Mardi	3
Jeudi	4	Dimanche	4	Mercredi	4	Vendredi	4	Lundi	4	Mercredi	4
Vendredi	5	Lundi	5	Jeudi	5	Samedi	5	Mardi	5	Jeudi	5
Samedi	6	Mardi	6	Vendredi	6	Dimanche	6	Mercredi	6	Vendredi	6
Dimanche	7	Mercredi	7	Samedi	7	Lundi	7	Jeudi	7	Samedi	7
Lundi	8	Jeudi	8	Dimanche	8	Mardi	8	Vendredi	8	Dimanche	8
Mardi	9	Vendredi	9	Lundi	9	Mercredi	9	Samedi	9	Lundi	9
Mercredi	10	Samedi	10	Mardi	10	Jeudi	10	Dimanche	10	Mardi	10
Jeudi	11	Dimanche	11	Mercredi	11	Vendredi	11	Lundi	11	Mercredi	11
Vendredi	12	Lundi	12	Jeudi	12	Samedi	12	Mardi	12	Jeudi	12
Samedi	13	Mardi	13	Vendredi	13	Dimanche	13	Mercredi	13	Vendredi	13
Dimanche	14	Mercredi	14	Samedi	14	Lundi	14	Jeudi	14	Samedi	14
Lundi	15	Jeudi	15	Dimanche	15	Mardi	15	Vendredi	15	Dimanche	15
Mardi	16	Vendredi	16	Lundi	16	Mercredi	16	Samedi	16	Lundi	16
Mercredi	17	Samedi	17	Mardi	17	Jeudi	17	Dimanche	17	Mardi	17
Jeudi	18	Dimanche	18	Mercredi	18	Vendredi	18	Lundi	18	Mercredi	18
Vendredi	19	Lundi	19	Jeudi	19	Samedi	19	Mardi	19	Jeudi	19
Samedi	20	Mardi	20	Vendredi	20	Dimanche	20	Mercredi	20	Vendredi	20
Dimanche	21	Mercredi	21	Samedi	21	Lundi	21	Jeudi	21	Samedi	21
Lundi	22	Jeudi	22	Dimanche	22	Mardi	22	Vendredi	22	Dimanche	22
Mardi	23	Vendredi	23	Lundi	23	Mercredi	23	Samedi	23	Lundi	23
Mercredi	24	Samedi	24	Mardi	24	Jeudi	24	Dimanche	24	Mardi	24
Jeudi	25	Dimanche	25	Mercredi	25	Vendredi	25	Lundi	25	Mercredi	25
Vendredi	26	Lundi	26	Jeudi	26	Samedi	26	Mardi	26	Jeudi	26
Samedi	27	Mardi	27	Vendredi	27	Dimanche	27	Mercredi	27	Vendredi	27
Dimanche	28	Mercredi	28	Samedi	28	Lundi	28	Jeudi	28	Samedi	28
Lundi	29	Jeudi	29	Dimanche	29	Mardi	29	Vendredi	29	Dimanche	29
Mardi	30	Vendredi	30	Lundi	30	Mercredi	30	Samedi	30	Lundi	30
Mercredi	31	Samedi	31			Jeudi	31			Mardi	31

 TRI SELECTIF
 ORDURES MENAGERES
 DECHETS VERTS
 VERRE

A PARTIR DU
2 JANVIER
2019

la collecte des ENCOMBRANTS

Le nouveau dispositif de collecte des encombrants concernera toutes les communes du territoire de la CAPSO et démarrera à partir du 2 janvier 2019. Explications.



✓ Une collecte des encombrants par an sur votre commune

Comment connaître la date ?

La date de collecte est inscrite sur le calendrier de collecte qui vous sera remis en fin d'année dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez également télécharger ce calendrier sur www.ca-pso.fr - rubrique déchets.

Comment bénéficier de ce service ?

Pour en bénéficier, il suffit de contacter votre mairie et de vous inscrire au plus tard une semaine avant la date de collecte en précisant le type d'encombrants à évacuer*.



✓ La collecte des encombrants à la demande

Quel est ce nouveau service ?

Vous pouvez solliciter le service au cours de l'année pour un ramassage d'encombrants à la demande, celui-ci est limité à 500kg ou 3m³ par foyer et par enlèvement. Le tarif est de 20€ le déplacement qui sera à votre charge. La date de la collecte est déterminée à partir de 20 demandes pour optimiser le circuit de collecte.

Comment faire ma demande ?

Il vous faudra contacter le numéro vert au **0 800 676 053** du service de collecte de la CAPSO, pour faire votre demande. L'agent enregistrera vos coordonnées et vous recontactera pour vous donner la date de la collecte.

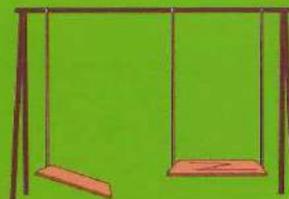
Les encombrants sont les déchets provenant des ménages qui du fait de leur poids et/ou de leur volume, ne peuvent être enlevés en même temps que les poubelles. Seuls les déchets entrant dans la définition des encombrants seront pris en charge par le service.

ACCEPTÉS AUX ENCOMBRANTS

ce que vous pouvez présenter à la collecte des encombrants



Les meubles en bois et le mobilier

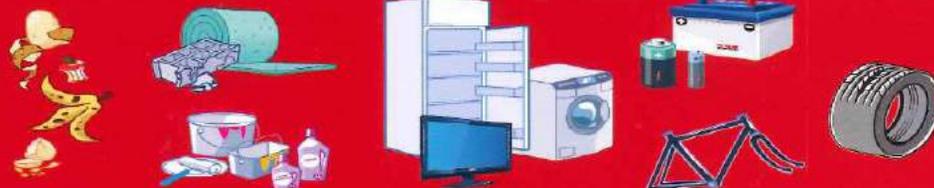


Les objets volumineux balançoire en bois,...



La literie : matelas, sommier ; tapis ...

REFUSÉS AUX ENCOMBRANTS



Les ordures ménagères, les déchets de travaux, les déchets industriels spéciaux, les déchets dangereux, les déchets médicaux, les déchets électriques et électroniques, le verre, les batteries, les huiles, les pneumatiques, les bouteilles de gaz, la ferraille.

PENSEZ AUX DÉCHÈTERIES !

6 déchèteries du Syndicat Mixte Lys Audomarois (SMLA) sont à votre disposition à **Arques**, **Longuenesse**, **Tatinghem** (commune déléguée de Saint-Martin-lez-Tatinghem), **Aire-sur-la-Lys**, **Lumbres** et **Dennebroeucq**. Retrouvez les horaires et adresses de ces déchèteries sur www.smla.fr ou au 03 21 12 10 33.

Les habitants des communes de Bayenghem-Lès-Eperlecques, Nordausques, Nort-Leulinghem, Tournehem-sur-la-Hem et Zouafques peuvent se rendre également dans les déchèteries de **Licques** (7 voie communale / tél. 03 21 00 24 16) et de **Louches** (sur la D225 à la sortie d'Aulingues / tél. 03 21 97 57 31), appartenant au SEVADEC.

Les habitants de Febvin-Palfart doivent se rendre à la déchèterie de Fontaine-lès-Boulians (tél. 03 21 04 82 18), gérée par TernoisCom.

COMMERÇANTS ET ENTREPRENEURS WITTOIS



BOULANGERIE « A MA FAÇON »
Mme M. DEBUCOIT
217 RD
03.21.11.46.33



MOTOCULTURE « DEWASMES »
M. Eric DEWASMES
1 RD
03.21.38.29.72



COIFFEUR « HAIR&MAKE-UP »
M. Charles-Henri VALERIO
1 RD
03.61.51.23.05



« CUB DREAMS » ESPACE PRIVATIF SPA
Mme M. ANDRIES
12 rue de la Fosse
06.29.56.82.74



GÎTE « A LA COUR CARRÉE »
Mme Jocelyne HIBON
33 RD
03.21.39.20.63



**« SWEET HOME »
CONSTRUCTION DE MAISON**
M. Eric GRISLAIN
43 rue du Cornet
03.21.12.96.24



**Les 5 C
CALABRESE Tony**
PLOMBIER,
CHAUFFAGISTE

**REALISATION DE SALLE
DE BAIN , CIRCUIT
SANITAIRE&CHAUFFAGE**
06.72.95.90.39

SIRET 828 672 105



Bureau d'études et économie de la construction
Assistance à maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre
Organisation et pilotage de travaux
Audit et valorisation du patrimoine
Dossier Permis de construire < 150m²

Christophe DELATTRE 35 RD 943 62120 WITTES
Port. 06.86.74.08.14
Tél. 09.54.49.79.82
cd.economie@free.fr

A VOS CÔTÉS POUR LA RÉALISATION DE VOS PROJETS

PEINTRE
M. Tony DELPOUVE
45 la Clé des Champs
06.11.91.47.58

**MENUISERIE BOIS ET PVC
TECH SERVICE**
M. Rémi DEZOUTTER
49 la Clé des Champs



Bienvenue dans l'univers Septine and co.
artiste mouleur depuis 2011,
spécialiste des nourrissons, des enfants, des
futurs mamans et des familles.



Atelier de Wittes (62)
Laure CORDIEZ
06.50.34.96.51
laurieseptineandco62@gmail.com
www.septineandco.org

**POUR VOUS
LOGER.COM**
L'IMMOBILIER
À PRIX RÉDUITS

DEMARTHE Chrystelle
agent commercial
RSAC 813 902 558
06 12 86 21 55
cdemarthe@pouvousloger.com
www.pouvousloger.com

Conseils - Constructions - Leroy Cédric

CCLC
Enfin la Qualité et travail sa Définition !
06.87.10.05.61 cd62575@gmail.com

M. Cédric LEROY
CCLC
92 rue de Cohem

Entreprise spécialisée dans le secteur
d'activité des travaux de maçonnerie
générale et gros œuvre de bâtiment

Maçonnerie générale | Carrelage
Faïence | Douche à l'Italienne



Félicitations aux mariés et aux pacsés et tous nos vœux de bonheur

M
A
R
I
A
G
E
S

07 avril 2018	Geoffrey BACON et Mélanie LAREAL
12 mai 2018	Fabien MORIEN et Cathy DANEL
30 juin 2018	Jordan COURTIN et Elodie LEHOULT
21 juillet 2018	Jérôme DELVAL et Camille MARTEL
21 juillet 2018	Michaël FLAHAUT et Virginie BAYART
01 septembre 2018	Tony DELPOUVE et Vanessa POTIER

P
A
C
S

04 janvier 2018	Kévin DENUNCQ et Pauline CORNU
22 mars 2018	Grégory MEUNIER et Emilie PROIX
28 mars 2018	Anthony MAEREL et Mathilde COLLIER
15 juin 2018	Philippe VERSTRAET et Marie BOLLIER
12 juillet 2018	Christophe BULTEL et Elodie CLABAUX
05 septembre 2018	Teddy VANDYCKE et Caroline CAINNE
02 octobre 2018	Jérémy SELIÉ et Julie HERENG
06 décembre 2018	Aurélien HUYGHE et Aurélien MAYEUX

Félicitations aux heureux parents

N
A
I
S
S
A
N
C
E
S

05 janvier 2018	Léo PIGNARD
11 mars 2018	Mylla DUCHATEAU
24 mars 2018	Tom LECLERCQ
25 avril 2018	Eva BROUTIN
12 juin 2018	Lyséa FONTAINE
22 juin 2018	Elouise HEITZMANN
12 juillet 2018	Florine THIRET
14 août 2018	Lisa BLANQUART
17 septembre 2018	Lucie TRIQUET
15 octobre 2018	Laly HARLAY
02 novembre 2018	Coline BOUVART
19 novembre 2018	Carmen DEWASMES
13 décembre 2018	Eléa BULTEL

D
E
C
E
S

Ils resteront dans nos mémoires

16 février 2018	André ROUTIER
16 août 2018	Arlette VINCENT

DATE	EVENEMENTS	LIEU	ASSOCIATIONS
03/03/2019	Brocante des enfants	Salle Louis Vicart	Place aux Mômes
10/03/2019	Déversements de Truites	Etang de Cohem	La Wittoise
24/03/2019	Déversements de Truites	Etang de Cohem	La Wittoise
30/03/2019	Loto	Salle Louis Vicart	Comité des Fêtes
07/04/2019	Déversements de Truites	Etang de Cohem	La Wittoise
13/04/2019	Brocante extérieure de 8 h à 15 h	Rue du Cornet	Comité des Fêtes
13/04/2019	Soirée Magie Et Soirée Dansante	Salle Louis Vicart À partir de 19 h	Comité des fêtes
21/04/2019	Déversements de Truites	Etang de Cohem	La Wittoise
05/05/2019	Loto	Salle Louis Vicart	Handichien
08/05/2019	Tournoi Ping Pong	Salle Louis Vicart	USW
08/05/2019	Cérémonie Commémorative	Mairie	H.S.W
12/05/2019	Déversements de Truites	Etang de Cohem	La Wittoise
17/05/2019	L'Apéro Wittois (à partir de 19 h)	Etang de Cohem	Mairie
25/05/2019	Course Cyclisme	D197E1+D943+D197	C.S.O
26 et 27 mai 2019	Déversements de Truites	Etang de Cohem	La Wittoise
09/06/2019	Journée Truites Baguées	Etang de Cohem	La Wittoise
17/06/2019	Pêche de nuit à carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
22/06/2019	Fête de l'école	Salle Louis Vicart	L'école Jules Verne et Place aux Mômes
23/06/2019	Concours aux poissons blancs	Etang de Cohem	La Wittoise
23/06/2019	Concours Agility	Etang de Cohem	Sport Canin Wittois
27/06/2019	Repas Fête des Mères et des Pères	Salle communale	Club des Aînés
01/07/2019	Pêche de nuit à carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
15/07/2019	Pêche de nuit à carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
05/08/2019	Pêche de nuit à carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
19/08/2019	Pêche de nuit à carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
13/10/2019	Repas des Aînés	Salle communale	Mairie
17/11/2019	Foire aux Poulains		Mairie

